



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°162 - Septembre 2021



*Le système de rétention des boues provenant des champs agricoles :
une solution durable parmi d'autres pour lutter contre
les écoulements suite aux fortes pluies – Voir le dossier en pages 4-7*

**CHASSIS - PORTES - VOILETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU**

35 ans
Au service de la qualité depuis 1986

Ets DELFOSSE

www.chassis-delfosse.be

Au service de la qualité en toute confiance...

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 LIGNY

📞 **071 88 60 00** 📠 071 88 62 63

VISITEZ NOTRE SHOWROOM

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,

Marielle MOSSIAT

se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle
au 0498/883 895

 **CARPENTIER JARDINS**

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com
www.infi-coulon.be

CTCréation Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM: 0476.21.84.66
www.ct-creation.be

Find us on:  **facebook.** CT Création

Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Cabinet de *Pédicurie Médicale*

Odile Vandenschrick
Des soins par excellence

Point du Jour, 8 : 5376 Miecret
Rue Gustave Flévet, 7 : 5140 Sombreffe

0478 38 75 60 | 083 68 94 86

Pédicure médicale:
Spécialisée en podologie
Ongle incarné
Mycose de l'ongle, soins de cors, de durillons...
Réalisation d'orthèse correctrice et protectrice
Blanchiment des ongles

Odile Vandenschrick

Sur le contexte actuel, la désinfection du cabinet est assurée entre chaque soin



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Où est passé le soleil ?

« Quel été pourri ! Nous qui espérions passer un été lumineux, ensoleillé et doux, nous avons été gratifiés d'un temps pluvieux, humide et couvert ! Après les restrictions, le confinement et la pandémie de ces derniers mois, il ne manquait plus que cela ! »

Voilà le commentaire le plus entendu ces dernières semaines dans Sombreffe... Les réseaux sociaux ont aussi colporté des commentaires teintés d'agressivité et de colère sur l'état des égouts et des voiries communales suite aux inondations. Si nous pouvons imaginer le stress que certains doivent vivre à chaque orage et comprendre la colère face aux dégâts des eaux et des coulées de boue, ce n'est pas la faute des communes s'il pleut et, dans le cas du 15 juillet, s'il est tombé des quantités astronomiques d'eau en un temps record.

Est-ce la faute de la Commune si le sol n'absorbe pas l'eau des pluies et des orages ?

Même le sol le plus végétalisé a ses limites. A la mi-juillet, il est tombé plus de 150 mm d'eau/m² en 48 heures dans de nombreuses communes wallonnes. Les pluviomètres du Service Public de Wallonie ont relevé jusqu'à 271 mm/m² à Jalhay entre les 13 et 15 juillet. Du jamais vu ! A cet égard, nos experts

sont formels : aucun sol, même la forêt la plus dense n'aurait été capable d'absorber une telle quantité d'eau en si peu de temps ! De plus, dans nos contrées agricoles, les sols étaient glacés comme un glaçage de gâteau. C'est donc sur des sols saturés et fragilisés par les intempéries antérieures que les pluies record de juillet se sont abattues, rendant les inondations inévitables. A voir les images dramatiques de Pepinster et de la région liégeoise, nous avons eu finalement beaucoup de chance à Sombreffe !

Et la propreté ?

Comme je vous l'ai déjà écrit, la propreté du domaine public est une priorité de gestion de vos élus ! Mais avec l'interdiction de l'utilisation des pesticides, un été pluvieux et nos ouvriers occupés suite aux inondations, cet objectif a été difficile à atteindre cet été. Garder tous nos espaces publics dans l'état habituel est devenu cette année quasi « mission impossible ». Regardez dans quel état est votre jardin potager ou votre jardin d'agrément après une été où il a plu tous les jours ! En parfait état ? C'est dans ces moments compliqués qu'il me plaît de souligner que la propreté publique nous incombe à tous, Commune et citoyens. Avez-vous l'habitude de nettoyer votre filet d'eau le long de votre propriété ? Cette obligation n'est que trop peu respectée (Art 8 du RGPA). « La Commune n'a qu'à le faire avec mes taxes ! » entendons-nous. ... Mais la Commune ne peut pas tout faire. Si chaque habitant était responsable de la propreté publique devant chez lui en ramassant canettes, papiers, masques et mégots de cigarette ? Est-ce une douce utopie ? Un chaleureux merci à celles et ceux, citoyens dévoués, qui nettoient le filet d'eau et parfois bien plus devant leur propriété.

Vous souhaitant une fin d'été et un automne plus calmes, je vous adresse mes cordiales salutations tout en restant à votre disposition avec mes collègues Echevins et Conseillers.

Étienne BERTRAND, votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse ingrid.charue@sombreffe.be pour lui soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Dossier spécial : les inondations

08 / Le Conseil communal

10 / Informations aux citoyens

12 / Les services communaux

13 / Service Affaires générales

14 / Service Cadre de vie

18 / Service Population état civil

19 / Service Cohésion sociale

21 / Le CPAS

24 / Actualités communales

24 / L'avis des groupes politiques

25 / Expressions citoyennes

25 / La vie des associations

29 / Une info du SPP

30 / Agenda des activités

Les inondations de la mi-juillet à Sombreffe et la gestion de crise : Dossier spécial

Les premières heures de la journée du jeudi 15 juillet

Qui aurait pu imaginer en se levant le 15 juillet que la Belgique connaîtrait une telle journée ?

C'est en prenant la route à 8h pour me rendre à l'hôpital pour ma seconde dose COVID que je me rends compte des quantités d'eau qui commencent à tomber de manière anormale entre Ligny et Namur.

La situation s'aggravant, à 9h30, je convoque la **cellule communale de crise** et entre temps, la situation s'aggrave. Revenant de Namur, j'aperçois des « lacs » qui se sont formés le long de la route à Mazy, Bothey, Tongrinne, Ligny et Sombreffe.

A 11h00, dans la salle du Conseil communal de Sombreffe, je retrouve à mes côtés : le Premier Echevin, le Colonel de la zone de secours Val de Sambre, les inspecteurs de la zone de police SamSom, le Directeur général de l'Administration communale, les chefs des services Cadre de vie et Cohésion sociale, le Président du CPAS et le Directeur général du CPAS.

Les services de sécurité nous annoncent que la situation est grave et nous prenons immédiatement conscience que la journée sera catastrophique. Les prévisions météorologiques annoncent que de grandes quantités de pluies vont encore tomber. Le plan communal d'urgence est alors déclenché à Sombreffe.

La première décision consiste alors à **sécuriser les voiries publiques** en fermant les axes où l'eau empêche la circulation. Des policiers sont envoyés sur le terrain pour faire respecter les arrêtés de police qui ont été pris. Les ouvriers communaux et les pompiers ont pour mission d'aider les habitants qui ont besoin de sacs de sable.

Ensuite, un **call center communal** est mis en place pour écouter la détresse et les besoins des citoyens. Tout le personnel communal est mis à contribution, à la fois pour le téléphone, la communication, l'intendance, la prise de contacts avec les autorités supérieures et l'aide aux citoyens en détresse.



Tongrinne rue du Verger d'Auvin à Tongrinne, à 12h30



Sauvetage de vaches à Boignée



Situation à la rue de la Ligne à Ligny, le jeudi 15 juillet à 15h45



Situation sur la Place de Ligny, le jeudi 15 juillet vers 17h



La gestion de crise

Alors que certains d'entre vous auraient aimé voir leur Bourgmestre, leurs Echevins et le personnel communal de l'Administration en bottes et armés de raclettes venir aider les habitants qui étaient en difficulté, la gestion d'une crise communale nécessite pourtant que toutes les forces de décisions soient réunies et concentrées à la Maison communale.

Heureusement, nos travailleurs sociaux et nos ouvriers communaux étaient à vos côtés, sur le terrain, pour vous aider. Ils l'ont admirablement fait et nous les remercions pour le travail qu'ils ont accompli les pieds dans l'eau.

Lorsque le Bourgmestre déclenche un plan communal d'urgence, sa présence est requise pour présider et piloter toutes les réunions qui se déroulent au fur et à mesure de la journée de crise. Le 15 juillet, la première réunion a eu lieu de 11h à 15h et la deuxième de 16h à 18h30. Les autres moments de la journée ont été consacrés à la mise en exécution des décisions prises.

Pour vous dire la vérité, nous avons profité de cette heure d'intervalle entre les deux réunions pour nous rendre sur le terrain. Alors que les Echevins, qui ne font pas partie de la cellule communale de crise, nous faisaient remonter des informations depuis le début de la matinée, le 1er Echevin et moi-même avons profité de cette heure d'intervalle pour constater sur place les dégâts avant de débiter la deuxième réunion.

A 18h30, nous avons rédigé une communication officielle aux Conseillers communaux. Ensuite, nous avons accueilli et trouvé une solution d'hébergement en urgence pour les 2 premières personnes qui sont arrivées en ambulance.

C'est à 21h30 que nous avons fermé la porte de la Maison communale et que nous nous sommes à nouveau rendus sur le terrain pour nous rendre compte des ravages causés par les inondations.

Le rôle de notre CPAS

En cas de crise, la Commune travaille main dans la main avec son CPAS. C'est pour cette raison que le Président et le Directeur général du CPAS sont membres de la cellule communale de crise.

Le jeudi 15 juillet dernier, nous avons confié au CPAS le soin d'ouvrir **2 centres d'hébergement** pour les sinistrés à **Sombrefe et à Ligny**, de contacter la Croix-Rouge pour se faire livrer des lits et des couvertures, d'organiser l'accueil et l'intendance des éventuels sinistrés et d'assurer le suivi social de toutes les demandes qui arrivaient au call center communal.

Par chance, les 2 centres d'accueil ont pu être refermés le jeudi soir. Les 2 seules personnes à héberger ayant trouvé place dans un hôtel de la région.

Les jours suivants, nous avons confié au CPAS tout le suivi administratif des demandes d'aide aux personnes.

Je profite de l'occasion pour remercier en votre nom toutes les assistantes sociales et toute l'équipe du CPAS pour l'efficacité et la rapidité d'exécution dont ils ont fait preuve.



Le rôle de nos équipes communales



Lors d'une gestion de crise, toutes les composantes communales sont sur la brèche et travaillent dans l'urgence pour vous toutes et tous.

Le personnel administratif a été réquisitionné pour l'exécution des décisions prises par la cellule communale de crise. Contrairement au personnel administratif, c'est sur le terrain que tous les ouvriers communaux disponibles se sont retrouvés à vos côtés. Partout où c'était nécessaire, ils sont allés prêter main forte aux sinistrés et n'ont pas hésité à passer des heures sous la pluie battante sans avoir l'occasion d'aller se changer. Une garde a été maintenue durant 24h.

C'est l'occasion de prendre conscience des risques qu'ils ont pris pour aider les citoyens, sécuriser certains endroits avec la police en apportant des barrières Nadar, des sacs de sable, en plaçant la signalisation,...

Les retours qui me sont parvenus de la part de citoyens font état de leur grande gentillesse, de leur écoute et de leur disponibilité pour répondre aux diverses demandes bien compréhensibles de sinistrés dans ces moments difficiles.



Passage du camion-brosse communal
rue Pont-Piroux à Ligny

Le week-end des 17 et 18 juillet

Lors d'une nouvelle réunion de crise, convoquée à 9h le vendredi 16 juillet, nous constatons l'accalmie et de nouvelles décisions sont prises.

La priorité est alors mise sur le **nettoyage du domaine public, des voiries et surtout des égouts et du réseau de canalisation.**

La plus grande crainte est la survenance dans les jours qui suivent de nouvelles inondations.

Si c'était arrivé avec des égouts et des avaloirs déjà bouchés, vous imaginez les conséquences encore plus dramatiques...

Tous nos ouvriers sont donc envoyés, y compris le samedi, pour effectuer ce nettoyage. De gros moyens sont mis en œuvre en hommes et en matériel.

Lors de cette même réunion de crise, deux autres décisions sont prises : le maintien du call center communal jusqu'au samedi 18h et un suivi social appuyé par le CPAS de Sombreffe.



Passage du camion-brosse communal
rue du Château de Tongrenelle à Tongrinne

Lundi 19 juillet au matin : fin de la gestion de crise

La cellule de crise à nouveau réunie le lundi matin à 9h, le Bourgmestre constate que la situation s'est améliorée, que le danger est derrière nous, que les dégâts sont uniquement d'ordre matériel à Sombreffe et que nous avons été très chanceux quand on voit la région liégeoise et la Ville de Pepinster, pour ne citer qu'un exemple.

Le dernier problème soulevé lors de cette réunion reste **l'évacuation de tous les déchets** des sinistrés. La cellule communale de crise décide alors de commander au Bureau Economique de la Province les premiers conteneurs qui sont placés dès le mardi 20 juillet aux endroits sinistrés.

A 10h30, le Bourgmestre prononce la levée de la situation d'urgence à Sombreffe et remercie à nouveau son Collège communal, les services communaux, les services du CPAS, le Chef de corps de la zone de police SamSom et le Colonel de la zone de secours Val de Sambre, pour l'excellent travail fourni durant ces journées encore jamais vécues à Sombreffe.



Conteneur placé par le BEP de la Province de Namur le 20 juillet sur la place de Ligny

L'après...

Et dans l'avenir, que peut faire la Commune ?

Les inondations d'août 2018 dans les rues Scourmont, Pichelin et Encombrie ont déjà fait prendre conscience aux responsables politiques de l'époque de l'importance de la gestion des cours d'eau et du nettoyage régulier de nos égouts et avaloirs.

En revenant aux affaires avec une nouvelle équipe en 2019, l'actuelle majorité communale s'est engagée à étudier, analyser et développer les projets nécessaires pour éviter des coulées de boues et d'eau préjudiciables aux habitations.

Notre Echevin des Travaux et tout le service Cadre de vie ont travaillé sur des projets d'infrastructure votés au Conseil communal aux rues Scourmont et Encombrie. Les montants de 16.177,20 € TVAC (frais d'études compris) pour la rue Encombrie et de 18.029,00 € TVAC pour la rue Scourmont ont déjà été engagés.

Au surplus, nous avons mis la **priorité sur l'endoscopie et le nettoyage de toutes nos canalisations d'égouttage** par étapes successives, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant. Ce travail a été confié à une entreprise privée spécialisée dans le domaine.

Comme cela nécessite des montants financiers importants, nous y travaillons par tranches, la priorité étant donnée aux endroits les plus fréquemment inondés). Un budget de 100.000 € est prévu depuis 2 ans à l'exercice ordinaire pour nettoyer et endoscooper l'ensemble du réseau d'égouttage de l'entité. Ces budgets nous ont permis de visiter un peu plus de 10 % du réseau et après ce travail de contrôle, un rapport est établi par l'INASEP. Il sera donc nécessaire de programmer cette dépense de manière récurrente.

A la veille d'orages annoncés, un système de veille automatique a été rédigé avec une « check-list » qui permet à nos ouvriers de nettoyer les avaloirs des rues les plus souvent inondées.

Pour le futur, nous travaillons actuellement avec des organismes spécialisés sur **l'analyse des cours d'eau** qui traversent nos villages et sur des solutions à apporter à tous les « points chauds » des inondations de cette année. Dans les prochains mois, les services régionaux vont nettoyer et curer la partie non canalisée du cours d'eau La Ligne (de la sortie du village de Ligny jusqu'à la rue de la Coyaute) pour permettre un écoulement plus harmonieux.

A notre demande, **une analyse des berges** sera également effectuée par les services régionaux à certains endroits litigieux dans les campagnes, ce qui va permettre à La Ligne de retrouver son « lit majeur ». Pour ce faire, nous avons demandé à rencontrer le Bourgmestre de la Ville de Fleurus et certains agriculteurs impactés par ces inondations.

Notre objectif est dans un premiers temps de jouer la carte de la sensibilisation et, si nécessaire, de passer par des mesures contraignantes par la suite.

Je termine par vous assurer de la détermination de votre Collège communal et des services communaux pour analyser toutes les hypothèses de solutions, présenter les dossiers d'investissements et les dossiers de financement nécessaires à l'amélioration de la situation dans toute la Commune.

Pour le Collège communal, Etienne BERTRAND
Bourgmestre



Système de rétention des boues provenant des champs agricoles au carrefour entre la rue Gironfontaine et la rue de Wavre à Sombreffe.

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27
ingrid.charue@sombreffe.be



Le Conseil communal du 27 mai 2021 a décidé :

- D'approuver la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021 du **Centre Public d'Action Sociale** de Sombreffe ;
- De remettre un avis favorable quant au projet de **plan d'aménagement forestier des bois de Sombreffe** proposé par le Service Public de Wallonie ;
- De prendre connaissance des nouvelles circulaires en matière d'expropriation et de la réponse du vendeur de ne pas donner suite à l'offre communale pour l'acquisition des **deux parcelles boisées contiguës au bois des Mazuis** à Sambreville ;
- De passer un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant de 20.000,00 € TVAC, en faveur de la **végétalisation du cimetière de Sombreffe 4-5** ;
- D'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur des Animé-e-s de la **plaine de vacances** de la Commune de Sombreffe ;
- De marquer son accord sur le **renouvellement du programme européen à destination des écoles** pour les élèves de l'école communale de Sombreffe durant l'année scolaire 2021-2022 et de marquer son accord sur l'adhésion au marché public centralisé proposé par le SPW pour la **fourniture gratuite de fruits et/ou de produits laitiers** pour l'année scolaire 2021-2022 ;
- D'établir, pour l'année scolaire 2021-2022, une redevance fixant la participation financière selon le prix coûtant des activités aux classes de dépaysement, aux sorties pédagogiques, aux journées sportives et/ou à toutes autres **activités scolaires** auxquelles les élèves des écoles communales (situées à Ligny, Tongrinne et Boignée) prennent part ;
- D'établir, pour l'année scolaire 2021-2022, une redevance fixant le tarif de **fréquentation de la piscine par les élèves maternels et primaires** de l'école communale de Sombreffe :
 1. Transport : 1,70 €,
 2. Accès à la piscine : 1,80 € (au 1er janvier 2021) ;
- D'établir, pour l'année scolaire 2021-2022, une redevance fixant le **tarif des repas scolaires** servis dans l'école communale de Sombreffe, sur base du coût réel de la fourniture des repas scolaires ressortant du marché public conclu avec la société privée ;
- De marquer son accord sur la **création d'un site web spécifique à l'Opération de Développement Rural**, par l'intermédiaire de la Fondation Rurale de Wallonie, suivant une convention établie entre la Commune de Sombreffe et la FRW ;
- D'approuver le règlement communal pour l'octroi d'une **subvention aux milieux d'accueil conventionnés et autonomes** de l'entité de Sombreffe ;
- D'approuver la convention pour la **collecte des textiles ménagers** avec l'asbl TERRE ;
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour des **Assemblées générales** des instances auxquelles la Commune de Sombreffe est affiliée, à savoir : l'UVCW (3 juin 2021), l'intercommunale IMAJE (14 juin 2021), Ores Assets (17 juin 2021), l'intercommunale IMIO (22 juin 2021), BEP Environnement et Expansion économique (22 juin 2021), INASEP (23 juin 2021), La Terrienne du Crédit social (24 juin 2021), IDEFIN (24 juin 2021) et IGRETEC (24 juin 2021) ;
- De marquer son accord sur la **reconnaissance des nuisances causées par le dépôt de cannettes** dans l'environnement et l'importance de leur ramassage dans le système de collecte des déchets organisée par l'intercommunale ; de demander au Gouvernement wallon de proposer une solution à ce problème environnemental, tout en permettant la viabilité économique de nos intercommunales, dans l'attente d'une présentation des résultats des projets pilotes en cours.





**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



ez ... VOUS

**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

0497 39 37 65 42533486408
 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe



Tendance
Eco-Couleurs
0470 61 79 73
Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies
Mise en peinture de locaux à usage commercial
Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics
Pose de papier peint avec ou sans peinture
Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be



ART QUENTIN
Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé
VIESMANN
rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne
0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com



Nathalie Crabeck
Pédicure médicale.
Réflexologie plantaire.
21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe
0495/89.95.42

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



pecorella.sa@pecorella.be



Informations aux citoyens

Consultations ONE pour les nourrissons

Les consultations pour enfants de l'Office Nationale de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



ATTENTION ! Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Hélène PUISSANT (TMS) : tél. 0499/99.77.06.

A Sombreffe : Consultation des nourrissons par le Docteur CHAIDRON, **tous les vendredis de 13h00 à 15h00**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des nourrissons par le Docteur HEYMANS et associé, **le 2ème mercredi et le 4ème jeudi du mois à 13h30**, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).

Guerre 40-45 : appel à documents, objets, photos et témoignages !

Dans le cadre d'une **exposition sur la guerre 40-45** organisée par la Province de Namur en mars 2022 au Complexe sportif de Sombreffe, nous sommes à la recherche de documents en lien avec cette époque : objets militaires ou du quotidien, photos de scènes de vie ou de personnes (militaires par exemple), documents officiels, correspondances, médailles, décorations, diplômes, ...

Même s'ils vous paraissent anodins, les témoignages de cette époque sont souvent très intéressants car ils pourraient compléter la partie locale de l'exposition consacrée au vécu des Sombreffois pendant la guerre.

Si vous possédez ce type de documents, nous vous invitons à nous contacter afin de voir s'il vous est possible de nous les prêter ou si nous pouvons venir en faire une copie chez vous.

Si vous avez vous-même vécu la guerre et que vous acceptez de partager les souvenirs que vous en gardez, contactez-nous également.

Contact : Hervé Legros - 0494/37.90.33 - hervelegros@yahoo.fr



L'abbé Dion, curé de Tongrinne, devant l'une des cloches réquisitionnées par les Allemands (Coll. J. Gadisseur - R. Brunelle)



Civils sur une moto américaine au Docq à Tongrinne (Coll. J. Gadisseur - R. Brunelle)

Stop Alzheimer : journée mondiale le 21 septembre



Le mois de septembre a été rebaptisé le mois du cupcake par la Fondation Recherche Alzheimer. Cette action est un événement florissant depuis maintenant 5 ans qui se déroule de septembre à fin décembre et est élargie à un choix libre de crêpes, gaufres, biscuits, muffins...



Comment participer ?

1. **Préparez** avec des amis ou des membres de la famille, des partenaires, des enfants et des petits-enfants, des camarades résidents de la maison de repos ou avec le personnel soignant, des collègues ou des camarades de travail, etc. des petits gâteaux, des crêpes, des cookies, etc.
2. **Vendez** vos créations de cupcakes pour l'œuvre de charité « la recherche sur la maladie d'Alzheimer ».
3. **Transférez** le montant récolté sur le compte Cupcake de la fondation : **BE83 0017 5620 5915** avec la mention « Action Cupcake 2021 ».



Pour inscrire votre action au profit de la recherche sur la maladie d'Alzheimer, scannez ce code QR ou rendez-vous sur <https://www.stopalzheimier.be/fr/action-cupcake-2021/>

La zone de police SamSom vous informe !

Le Moniteur de sécurité 2021 : enquête auprès des citoyens
à partir de la mi-septembre



La 10^{ème} édition du Moniteur de Sécurité est sur les rails ! Lancée à l'initiative de la police, en collaboration avec le SPF Intérieur et les autorités locales, le Moniteur de sécurité est une enquête à grande échelle réalisée auprès de la population belge.

Cette enquête comporte des questions relatives aux problèmes de quartier, au sentiment d'insécurité, à la victimisation et aux plaintes, à la prévention, aux contacts entre les citoyens et les services de police et enfin au fonctionnement des services de police. Les personnes sélectionnées via un échantillon statistique aléatoire recevront un questionnaire par la poste **à partir de la mi-septembre 2021**.

Les réponses seront traitées de manière totalement anonyme et les résultats de cette enquête sont attendus dans le courant du premier semestre 2022.

Les données recueillies constitueront des informations précieuses pour l'élaboration de la politique de sécurité aux niveaux fédéral et local. Nous invitons donc tous les citoyens qui recevront ce questionnaire à prendre le temps nécessaire pour y répondre. **Votre participation est primordiale !**

Des informations complémentaires seront diffusées sur le site web de la zone de police vers la mi-septembre : www.police.be/5307 et/ou sur les médias communaux.

Merci d'avance pour votre participation citoyenne !

Jean-Paul Bourgeois, Chef de Corps de la ZP SamSom

La zone de secours Val de Sambre vous informe !

Activation du 1722
J'ai besoin d'aide, qui appeler ?

Une vie peut être en danger ? Un incendie ?

oui → Appelez le 112

non → J'ai besoin de l'aide des pompiers ?

oui → Utilisez le formulaire en ligne des pompiers www.1722.be ou Appelez le 1722

non → Réparez vous-même ou Faites appel à un professionnel qualifié

112 SOS
En cas d'incendie ou si une vie est en danger, c'est toujours le 112 qu'il faut appeler !

1722
Le 1722 est activé en cas de risque de tempête ou d'inondation, ce n'est pas un numéro d'urgence joignable en permanence.

Ne vous mettez jamais en danger.

Quelques exemples

- danger sur la voie publique (arbre sur la chaussée, tuiles ou pierres détachées...)
- risque d'effondrement
- incident avec blessé
- dégâts importants à la toiture
- maison inondée
- voie publique inondée
- abri de jardin endommagé
- chute d'arbre dans le jardin ou jardin sous eau
- panne d'électricité

En cas de sinistre, prenez contact avec votre assureur.

www.1722.be

ibz **.be**

Conseils : un e-guichet pour les « Nids de guêpes »



La zone de secours peut intervenir pour la destruction de nids de guêpes. Cependant, la disponibilité de l'équipe dépend des missions urgentes en cours. La zone de secours Val de Sambre a donc lancé un e-guichet spécifique sur lequel **les citoyens peuvent directement s'inscrire en vue d'une demande d'intervention** « nids de guêpes ».

Cet e-guichet est accessible soit via l'adresse <https://zonevaldesambre.be/conseils/un-e-guichet-special-pour-les-nids-de-guepes> soit en scannant ce code QR



Vous serez ensuite redirigé.e vers un formulaire en ligne à compléter avec vos données personnelles, l'adresse d'intervention et d'autres informations supplémentaires (notion d'urgence, heure de préférence pour le passage des secours,...).

Avant de compléter le formulaire :

- Consultez les tarifs en cliquant sur « Les destructions de nids sont payantes ! Consultez nos tarifs » - en haut du formulaire.
- Vérifiez qu'il s'agit bien de guêpes en cliquant sur « Comment reconnaître l'insecte ? Consultez notre page » - en haut du formulaire.

A la suite de l'envoi du formulaire, vous recevrez un SMS avec un code de confirmation sur votre GSM. Par la suite, un agent de la zone vous contactera pour confirmer l'heure de passage du service de secours.

S'il n'est pas possible pour vous d'introduire la demande via le formulaire en ligne, vous pouvez joindre le numéro du **dispatching des pompiers : 071/121.425**.

Pour toute **intervention urgente**, contactez alors le **112**.

112 Urgence : 112

Destruction nids de guêpes



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be

Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune-de-Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement	071/82.74.32
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.13/14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Taxes - Redevances - Marché	071/82.74.18

Service Cadre de vie	071/82.74.31
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny	071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.25
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux	071/82.74.22

Service Finances/Directeur Financier	071/82.74.20
---	--------------

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux travaillent à nouveau à bureaux ouverts depuis le 1er septembre 2021.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00

Mercredi de 13h00 à 15h30

Les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00 (uniquement le service Population-Etat civil)

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56

(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21

(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22

(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22

(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe 071/88.94.71

(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.



Manifestations officielles

Cérémonies patriotiques du 11 novembre ... pas de rassemblement public cette année

En raison de la situation sanitaire incertaine, il n'y aura pas de rassemblement public aux Monuments aux Morts ce 11 novembre 2021.

Cependant, une délégation communale et les représentants des associations patriotiques se rendront au Monument de Boignée où sera déposée une gerbe dédiée à la mémoire des soldats et citoyens qui se sont battus pour notre liberté.

Une manière différente de nous recueillir mais avec toujours à cœur de perpétuer cette cérémonie du Souvenir.



Personnel

La Commune de Sombrefe procède à une réserve de recrutement de **SURVEILLANT.E.S** des temps de midi dans ses écoles

Au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne), vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent
- Préparer le réfectoire avant les repas et le ranger après, nettoyage sommaire compris



Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans
- Présenter une image positive de l'école
- S'intégrer dans l'environnement de travail et aimer travailler en équipe
- Posséder des compétences relationnelles et communiquer aisément
- Faire preuve de patience et de ponctualité
- Être autoritaire et juste
- Une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants est un atout (mouvement de jeunesse, plaine,...), tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou puériculteur/trice

Recrutement ouvert également aux personnes pensionnées (revenu complémentaire).

Horaires du contrat de travail : lundi-mardi-jeudi-vendredi, pour un total de 8 heures/semaine.

Formations offertes en rapport avec la mission.

Vous pouvez adresser vos candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombrefe, à l'attention du service Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFE.

Pour tout renseignement complémentaire,

- o Madame LADRIERE, soit par mail veronique.ladriere@sombrefe.be ou par téléphone au 071/82.74.14
- o Madame Sophie LIBEAU, par mail sophie.libeau@sombrefe.be ou par téléphone 071/82.74.13.

Cimetières

Fête de la Toussaint

Les **travaux** de nettoyage et d'entretien des tombes, ainsi que tous les travaux de construction seront interdits dans les cimetières communaux à **partir du jeudi 28 octobre 2021**.

Les cimetières restent bien entendu accessibles pour le recueillement et le dépôt de fleurs.

Vous trouverez un affichage individuel sur les sépultures arrivées à échéance.

Il est toujours possible de les renouveler gratuitement auprès du service Cadre de vie/Cimetière (Frédéric Vansimaey : 071/82.74.36).



Déchets

Collecte des papiers-cartons en conteneurs : pour quoi faire ?

La collecte des papiers-cartons en conteneur n'est pas obligatoire, mais chaque ménage peut obtenir son conteneur, ce qui comporte certains avantages indéniables :

- Le stockage des papiers-cartons chez vous s'en trouve facilité ;
- Les papiers ne risquent pas de s'éparpiller sur la voie publique en cas de vent ;
- Les papiers-cartons ne sont plus soumis à la pluie et à la neige, un plus pour le processus de recyclage car la matière mouillée est plus difficile à traiter ;
- Les cartons secs sont moins lourds que lorsqu'ils sont mouillés ;
- L'utilisation du conteneur améliore les conditions de travail du personnel de collecte.



Comme pour les papiers-cartons conditionnés « en vrac » (soit ficelés, soit dans un carton soigneusement fermé), les conteneurs doivent être sortis le jour prévu pour la collecte, qui est renseigné dans le calendrier de collectes. Les conteneurs doivent également être remplis pour être présentés à la collecte.

Modalité d'acquisition de ce nouveau conteneur, disponible auprès de la Commune au prix de 26,27 € aux conditions suivantes :

1. Prendre contact avec le service Cadre de vie/Environnement pour la réservation obligatoire: Frédéric VANSIMAEYS - tél. 071/827.436 - email frederic.vansimaey@sombreffe.be ;
2. Paiement : un terminal bancaire sera à votre disposition sur place ;
3. Retrait du conteneur au hall de voirie situé Place de Mont, 3 à Sombreffe, 2 vendredis par mois (la date vous sera communiquée lors de la réservation).



Partager un conteneur papiers-cartons avec vos voisins pour gagner de la place, c'est possible car il n'est pas pesé individuellement !



FICHE DE SENSIBILISATION RONGEURS



ÉVITER LA PROLIFÉRATION LES BONS GESTES



**NE NOURRISSEZ PAS
LES ANIMAUX ERRANTS
ET SAUVAGES (CHATS,
OISEAUX, CANARDS)**



**SOYEZ VIGILANTS
SI VOUS POSSÉDEZ
DES ANIMAUX NOURRIS
EN EXTÉRIEUR (POULES,
CHIENS...)**



**NE DÉPOSEZ PAS
VOS ORDURES
MÉNAGÈRES AU SOL
DANS DES SACS**



**ENTRETENEZ VOTRE
JARDIN ET VOS
ABRIS DE STOCKAGE**



**N'EFFECTUEZ PAS
DE DÉPÔTS
SAUVAGES SUR
LA VOIE PUBLIQUE**



**ENTRETENEZ LES
SOUS-SOLS, CAVES,
GRENIERS ET RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENTS**



**VEILLEZ À NE PAS
LAISSER POURRIR
LES FRUITS TOMBÉS
AU PIED DES ARBRES**

Collecte des déchets d'élagages du 16 au 19 novembre

Cette collecte sera effectuée sur tout le territoire de l'entité la semaine du 16 au 19 novembre 2021, avec **inscription préalable obligatoire à la Commune avant le 12 novembre au 071/82.74.36** (service Cadre de vie/Environnement).

Les déchets qui ne correspondent pas à la description ci-dessous ne seront pas emportés !

- Les déchets verts collectés devront être issus des activités normales d'entretien des jardins (branchages) ne pouvant être mis dans des sacs.
- Dans tous les cas, leurs poids, dimensions et natures permettront le chargement dans un véhicule de collecte.
- La longueur maximum sera de 1,50 mètre et ils seront solidement ficelés avec de la corde (l'usage de fil de fer est interdit).
- Il serait souhaitable de faire des fagots différents en fonction de la grosseur des déchets et les autres petits déchets (feuilles) pourront être déposés dans des boîtes en carton ouvertes.
- Les souches ou autres tontes de pelouses ne seront pas ramassées.
- Les déchets seront déposés devant l'habitation de manière visible.
- ATTENTION : maximum 3M³ par habitation.

Le parc à conteneurs de Sombreffe est également à votre disposition pour le dépôt des déchets d'élagages (du mardi au samedi, de 9h à 17h - téléphone 071/81.49.31).

Ce service est gratuit !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Cadre de vie/ Environnement communal au 071/82.74.36.



La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Qui n'a jamais été confronté aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), également appelées « espèces invasives » ? Aujourd'hui, leurs nuisances se répercutent sur notre économie, notre société, notre écologie.

Les 3 principales plantes que l'on retrouve le long de nos cours d'eau sont les renouées asiatiques, la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya.

Les renouées asiatiques

Originaires d'Asie, les renouées ont été introduites en Europe à des fins ornementales au 19^e siècle. Elles sont aujourd'hui incontrôlables et prolifèrent dans tous les milieux.

Les renouées asiatiques possèdent un rhizome pouvant s'enfoncer à plus de 5 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m ! En plus de ces performances, la plante libère une substance dans le sol (phytotoxine) pour empêcher la colonisation par d'autres plantes. En Europe, la plante se reproduit essentiellement de façon végétative. Ce mode de reproduction est fort efficace : **un fragment de tige ou de rhizome de quelques centimètres cube peut donner naissance à un nouveau plant**. Elle forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, **appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes**.

L'éradication des renouées asiatiques est extrêmement difficile, aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver.

Sur le site <http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques>, vous trouverez les fiches détaillées de chaque méthode de lutte proposée par le Service Public de Wallonie (Cellule interdépartementale Espèces invasives : CiEi), dans l'onglet « lutte » en bas de page.



La berce du Caucase

Après introduction dans les parcs et jardins, la berce du Caucase a rapidement trouvé son chemin pour s'en échapper. Ses graines sont dispersées jusqu'à 5 mètres des plants mère, sauf en bord de cours d'eau où celles-ci peuvent flotter et se propager à plusieurs dizaines de mètres. A la faveur des crues, **la dispersion peut atteindre plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres**.

La sève de la berce du Caucase est composée de substances chimiques « photo-sensibilisantes ». A son contact, la peau est extrêmement sensible aux rayons du soleil, et subit de **graves brûlures**.

De nombreuses plantes mellifères bien de chez nous sont très attractives pour nos insectes, et sont esthétiques : **privilegions-les**. En voici quelques exemples : l'angélique sauvage, la berce commune, la carotte, l'eupatoire chanvrine, la reine des prés, la salicaire, et la valériane officinale.



Plus d'informations sur la berce du Caucase sur le site <https://www.crsambre.be/zoom-sur-la-berce-du-caucase-espece-vegetale-invasive> ou dans la brochure réalisée par le SPW accessible en scannant ce code QR



La balsamine de l'Himalaya

Après introduction dans les jardins publics et privés, la balsamine de l'Himalaya a rapidement trouvé son chemin pour en sortir. Ses graines sont particulièrement adaptées pour une propagation par les cours d'eau, c'est donc tout naturellement qu'elle a colonisé une grande partie des berges.

Aujourd'hui, elle est très répandue en Wallonie et monopolise toutes les ressources indispensables au bon développement des plantes locales. Les pollinisateurs sont attirés par son pollen, se détournent des plantes indigènes et n'assurent plus leur reproduction.

D'une manière globale, on constate **une altération conséquente de la qualité de l'eau**, ainsi qu'une raréfaction de la faune et de la flore qui y sont associés.

Si vous êtes en présence d'une petite population et que vous souhaitez participer à sa gestion, alors vous pouvez appliquer ces quelques conseils simples :

1. Arracher l'entièreté de la plante lorsqu'elle est en fleur mais pas encore en graines ;
2. Séparer les fleurs de la tige ;
3. Plier la tige en morceaux puis la tordre comme pour l'essorer, écraser les racines ;
4. Disposer les restes en hauteur (ex : dans les branchages des arbres) ou les faire sécher sur un support bétonné, afin qu'ils ne soient pas en contact avec la terre.



Source : Contrat Rivière Sambre et Affluents asbl – www.crsambre.be

Urbanisme

Enquête publique : Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, transposée dans le Code wallon de l'Environnement, **vous êtes invité.e à donner votre avis sur le rapport relatif aux incidences environnementales (RIE)** du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.

Les documents, le rapport complet et son résumé sont **consultables jusqu'au 7 octobre 2021, à la Commune de Sombreffe ou sur le site WalEurope** <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Si vous souhaitez obtenir des explications relatives à ce programme, **le dossier est consultable à l'Administration communale** mais **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** au service Cadre de Vie/Urbanisme (tél. 071/82.74.33).

Vos **observations écrites** peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête :

- par voie postale au Collège communal, Allée de Château Chinon 7 à 5140 Sombreffe ;
- ou par e-mail à l'adresse de la Commune : info@sombreffe.be;
- ou encore au moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.

Vos **observations verbales** pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale, aux jours et heures habituels d'ouverture.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR





AVIS de fermeture de l'Administration communale

Les services de l'Administration communale seront fermés au public :

- le **lundi 1er et mardi 2 novembre 2021** (Toussaint)
- le **jeudi 11 novembre** (Armistice) et le **vendredi 12 novembre 2021** (récupération du 25 décembre)
- le **lundi 15 novembre** (Fête de la Dynastie)



Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu **les samedis 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, de 9h à 11h.**

Merci de **PRENDRE RENDEZ-VOUS au préalable** avec le service au numéro de téléphone 071/82.74.24.



LE CABANON
DU PÊCHEUR

Traiteur poissonnier

98, chaussée de Nivelles - 5140 Sombreffe
071/12.26.66

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIEGMANN



LEADING
IN TRAILERS



DEPUIS
1976



REMORQUES
SARIS

L'OASIS DES LOISIRS
SPÉCIALISTE DES REMORQUES SARIS

Chaussée de Gembloux 69
5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél. 071 88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be



Culture



BiblioBus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct des ouvrages variés destinés à son information ou à son délasserment. Prochaines dates de passage à Sombreffe, Place Baudouin 1er : **les samedis 18 septembre, 16 octobre et 20 novembre (pas de passage en juillet), de 9h00 à 13h00.**

BDbus

Le **BDbus** propose des bandes dessinées et des mangas, ainsi que divers médias associés. Prochaines dates de passage à Sombreffe (Place Baudouin 1er) : **les mercredis 15 septembre, 20 octobre et 17 novembre 2021, de 13h00 à 15h00.**



Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Compte-rendu des plaines de vacances communales 2021

La Commune de Sombreffe a organisé sa traditionnelle « plaine de jeux » pour les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans, du 1er au 30 juillet 2021.

Les participants, répartis dans des groupes en fonction de leur âge, ont été accueillis sur trois sites communaux.



Site de Tongrinne

Les enfants de 2,5 ans à 6 ans ont été accueillis à l'école communale de Tongrinne et répartis en trois groupes selon leur âge et leurs amitiés. Ils ont découvert le plaisir de jouer, de peindre, de grimper, de se cacher, de partager, de chanter et de danser.

Les animatrices et animateurs, très inspiré.e.s, ont créé avec les enfants des bricolages originaux et même utiles ! Les animé.e.s ont aussi profité des nouvelles activités proposées comme le vélo, la piscine ou encore la visite du lac de Bambois. Chaque soir, les enfants ont quitté la plaine de jeux heureux et fatigués, mais ils étaient surtout très impatients de revenir le lendemain matin pour vivre à nouveau de belles aventures !



Site de Ligny

C'est à l'école communale de Ligny que la plaine de vacances a été organisée pour les enfants âgés de 7 à 9 ans. Sur place, les monitrices et moniteurs ont occupé régulièrement deux classes, la cuisine, le réfectoire (situés au rez-de-chaussée) ainsi que les deux cours de l'école. Lorsque le temps s'y est prêté, les activités ont eu lieu sur l'aire de jeux de Ligny, qui se trouve à deux pas de l'école.

Durant la plaine, les enfants ont participé à une foule d'activités sportives, créatives, culinaires...

Chaque fin de semaine, un grand jeu était organisé toute la journée sur une thématique annoncée et proposait aux enfants de s'affronter dans diverses épreuves. Lors des troisième et quatrième semaines, les sites de Ligny et de Sombreffe se sont associés pour rappeler l'ambiance des années précédentes (sans les normes Covid). Cela a également permis de retrouver un peu de « normalité » au sein de la plaine de jeux communale de Sombreffe.



Site de Sombreffe

Les 10-12 ans ont été accueillis au Complexe sportif de Sombreffe durant ce mois de juillet. Le staff d'encadrement se composait d'une douzaine d'animatrices et animateurs, plus dévoué.e.s que jamais et prêt.e.s à faire vivre un mois d'exception aux enfants. Les lève-tôt étaient pris en charge dès 7h à la garderie, les activités commençaient à 9h pour se terminer à 16h. Les enfants se sont une nouvelle fois éclatés comme des petits fous à l'aide des nombreuses activités qui leurs étaient concoctées : atelier cuisine, bricolage, pratique de sports divers, sorties piscine, VTT et bien d'autres. Cette année, ils ont même eu droit à quelques activités 'spéciales', telles que l'initiation au volley-ball, au ju-jitsu ou encore au football.



Rendez-vous en juillet 2022 pour de nouvelles aventures !

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrck@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie

• Service social

(Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h – Tél. 071/49.01.10

Chef de service : CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

o D'HOOGHE Anne-Sophie – asd@cpas.sombreffe.be

o DEVILLERS Gwenaëlle – gwenaelle.devillers@sombreffe.be

o ZARA Natalino – natalino.zara@cpas.sombreffe.be



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 – repas@cpas.sombreffe.be

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 – mobisocial@cpas.sombreffe.be



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Insertion sociale** : GUSCIGLIO Aurélie, Assistante sociale – sis@cpas.sombreffe.be

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasure.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : <https://cpas.sombreffe.be>

Les Repas à domicile, c'est facile avec le CPAS de Sombreffe !



Le service de repas à domicile s'adresse aux Sombreffois de plus de 65 ans ou qui présentent un certificat médical attestant que la livraison de repas à domicile est indiquée.

Les **livraisons** se font **les lundis** (pour les repas des mardis et mercredis), **les mercredis** (pour les repas des jeudis et vendredis) et **les vendredis** pour les repas des samedis, dimanches et lundis). Si le jour de livraison est férié, la livraison est avancée selon les modalités qui vous sont communiquées.

Les repas vous sont livrés dans des **barquettes individuelles à réchauffer** au four micro-ondes par vos soins.

Le prix des repas varie de 4,50 € à 5,75 € selon les ressources du ménage.

Le CPAS a établi **un partenariat avec la firme « La Cuisine des Champs »** qui veille particulièrement à préparer des repas sains, frais, de saisons, locaux, équilibrés, variés et bio, tout en respectant les normes d'hygiène de l'AFSCA.

Les repas se composent **d'un potage, d'un plat consistant et d'un dessert**. Ils permettent, au besoin, de suivre un régime prescrit (diabétique, sans sel, normal, sans gluten, moulu) et un plat de remplacement est prévu si le repas ne vous convient pas. Vous avez également la chance de déguster des menus à thèmes et/ou festifs à certains moments de l'année.

Intéressé.e ? Envie d'en savoir plus ?

Nous vous invitons dans ce cas à prendre contact par téléphone avec le CPAS au 071/49.01.10.

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Dimanche 19
Potage fenouil <i>Offert</i>	Potage Julienne <i>Offert</i>	Potage Parmentier <i>Offert</i>	Potage carottes <i>Offert</i>	Potage navets <i>Offert</i>	Potage poireaux <i>Offert</i>	Crème de champignons <i>Offert, lait</i>
Rôti de dinde Stoemp aux carottes <i>Gluten, lait, soja, œufs</i>	Hachis Parmentier (bœuf) aux poireaux <i>Gluten, lait</i>	Sauté de porc Chou-fleur à la crème Petit épeautre <i>Gluten, œuf, lait, soja</i>	Pâtes Sauce aux champignons Dés de poulet <i>Gluten, œuf, lait</i>	Saumon Épinards à la crème Pommes de terre persillées <i>Poissons, lait, œuf, gluten, soja</i>	Œufs à la russe Haricots verts Pommes de terre <i>Œufs, moutarde, œuf</i>	Tomates farcies (porc et bœuf) et leur coulis Rôsti <i>Gluten, œuf, soja, œuf, lait, arachides</i>
Yaourt <i>lait</i>	Fruit de saison	Pudding vanille <i>lait</i>	Cake / Biscuit <i>Gluten, œuf, lait, fruit à croquer</i>	Fruit de saison	Compote de pommes	Pâtisserie <i>Gluten, œuf, lait, fruit à croquer</i>
Aux saveurs d'épices Repas alternatif : Boulettes (porc-bœuf), sauce tomate, purée nature <i>Gluten, œuf, lait, soja</i>						
Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26
Potage polvrons <i>Offert</i>	Potage carottes cumin <i>Offert</i>	Potage brocolis <i>Offert</i>	Potage cerfeuil <i>Offert</i>	Potage épinards <i>Offert</i>	Potage panais <i>Offert</i>	Velouté de potiron <i>Offert, lait</i>
Spirigine de porc à la moutarde douce Courgettes Pommes persillées <i>Gluten, moutarde, lait, soja</i>	Filet de dinde, sauce curcuma et raisins secs Chou-fleur Pommes de terre paprika <i>Gluten, soja, œuf, lait</i>	Boulette (porc-bœuf) Aubergines Gratin de pommes de terre <i>lait, soja, gluten, œuf</i>	Macaroni Sauce jambon-fromage Petits pois <i>Gluten, lait, œuf</i>	Filet de Colin Crudités de saison Dressing du chef Purée nature <i>Poissons, soja, lait, œuf, moutarde, gluten</i>	Salade grecque (pâtes grecques, concombres, tomates, olives, feta,...) <i>Gluten, œuf, lait, soja, moutarde</i>	Carbonnade de bœuf Haricots princesse Pommes duchesse <i>lait, gluten, moutarde, soja, œuf, œuf</i>
Yaourt <i>lait</i>	Pain d'épices <i>Gluten, œuf, lait, fruit à croquer</i>	Pudding chocolat <i>lait</i>	Cake / Biscuit <i>Gluten, œuf, lait, fruit à croquer</i>	Fruit de saison	Compote de pommes	Pâtisserie <i>Gluten, œuf, lait, fruit à croquer</i>
Repas alternatif : Vol au vent (volaille), champignons, riz <i>Gluten, œuf, lait, soja, œuf</i>						
Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30			
Potage tomates <i>Offert</i>	Potage pois chiches <i>Offert</i>	Potage cresson <i>Offert</i>	Potage brocolis <i>Offert</i>			
Filet de poulet Sauce à l'orange Carottes Pommes persillées <i>Gluten, soja, œuf</i>	Pâtes Sauce au thon et petits légumes <i>Gluten, lait, poisson, soja, œuf</i>	Ragoût d'agneau (carottes, oignons, tomates, champignons) Petit épeautre <i>Gluten, œuf, soja, lait</i>	Œuf dur Chou-fleur gratiné Pommes nature <i>Œuf, lait, œuf</i>			
Yaourt <i>lait</i>	Fruit de saison	Pudding vanille <i>lait</i>	Fruit de saison			
Repas alternatif : Lasagne bolognaise (porc-bœuf) <i>Gluten, lait, œuf, soja</i>						

Les produits suivants sont toujours BIO : bœuf, haricots blancs, haricots rouges, lentilles brunes, lentilles corail, lentilles vertes, pois chiches, millet, pâtes, œufs, courgettes, oignons, quinoa, semoule, bananes, citrouilles, choux, mandarines, oranges, poires garanties d'origine belge de septembre à juin, pommes garanties d'origine belge de septembre à juin, tomates pelées, huile d'olive.
TCD S&W/C propose des repas avec maximum 20% d'ingrédients BIO. Certifié par www.certisys.be (02-810-01)

ALLERGIES : Pour toutes questions sur les allergies présentes dans nos repas : contacter notre diététicienne par email : allergie@cpas-sombreffe.be. Elle vous répondra dans les 48 heures.



« Exemple des menus servis pendant la dernière quinzaine de ce mois de septembre »



Comme une enVie D'en parler

Vous vous sentez touché par la crise sanitaire du COVID-19 ?

Participez au groupe de parole et de soutien à Sombreffe

Quand : Chaque 3^{ème} vendredi de 9h30 à 11h30
17/09 – 15/10 – 19/11 – 17/12
Possibilité de participer à une ou plusieurs séances
Prix : 4€ la séance / Gratuit pour les Sombreffois
Lieu : Maison Multiservices (salle 1815) Rue Haute 5 à 5140 Ligny

Pour vous inscrire, contactez-nous au : 071/49.01.10
info@cpas.sombreffe.be

Nous vous invitons à rejoindre le groupe pour **partager votre vécu**, vos émotions et vos questionnements dans un cadre bienveillant, animé par 2 professionnelles (une psychologue et une assistante sociale).

Nous vous proposons un moment pour échanger et **rencontrer des personnes** qui, comme vous, traversent cette situation si particulière. Ce sera aussi un temps de partage d'**informations** et de **ressources** qui pourraient vous être utiles afin de faire face à cette crise, mais aussi un espace pour **prendre soin de soi**.





Actualités communales



Une matinée de travail avec les Fabriciens du culte catholique de Sombreffe

Le Collège communal a réuni, le vendredi 27 août dernier, les représentants-gestionnaires des Fabriques d'Eglises de la Commune. Pour votre information, les 4 églises du culte catholique de Sombreffe, Ligny, Tongrinne et Boignée sont en effet gérées bénévolement par des paroissiens qui y consacrent beaucoup de temps et d'énergie.

Pour aider ces bénévoles, au nombre d'une vingtaine, à assumer leurs responsabilités de plus en plus pointues, le Bourgmestre a présidé une réunion de travail qui a abordé les aspects comptables et juridiques, les

différents dossiers de travaux de nos lieux de culte et un exposé d'un expert sur la gestion salariale. Cette réunion de travail de plus de 3 heures a aussi permis de remercier chaleureusement les présidents, trésoriers, secrétaires et membres d'accepter de gérer des biens communaux avec autant de professionnalisme et de rigueur.

Rendez-vous a d'ores et déjà été fixé l'année prochaine !



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Après la pluie, le temps de l'action concertée ?

Suite aux pluies diluviennes, l'eau a transformé plusieurs rues de notre commune en torrents et s'est engouffrée dans des maisons, envahissant caves et rez-de-chaussée en provoquant de gros dégâts. Les cultures ont aussi souffert. Malgré leur courage, des personnes sont marquées et anxieuses, craignant sans cesse une nouvelle inondation. Nous comprenons leurs inquiétudes et leur désarroi. Des tas de questions se posent, des explications multiples et des propositions de solutions sont également amenées.

La majorité nous annonce que la lutte contre les inondations est leur priorité. Que des travaux sont déjà réalisés et que des mesures ont été prises. Fort bien. Mais comment la commune va-t-elle réagir aux interrogations des habitants ? Quel dialogue sera installé ?

Ecolo demande que cette lutte implique aussi les citoyens. Nous avons donc demandé au dernier conseil communal qu'une commission de concertation soit mise en place, pour s'assurer que les décisions futures se baseront sur une analyse systématique des lieux critiques, sur les observations, les expertises et les solutions, tant des experts techniques et des politiques que des habitants. Nous sommes convaincus que c'est en mutualisant les informations et les pistes de solutions que nous avancerons efficacement. Malheureusement ces orages reviendront, il faut aller vite.

Pour Ecolo Sombreffe :

Danielle Hallet, Eric Van Poelvoorde, Françoise Halleux, Valérie Toussaint



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 15 novembre 2021 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 11 octobre** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



A l'attention du service Travaux et des ouvriers communaux

Je voudrais dire un Grand Merci à l'équipe pour la rapidité et l'efficacité du nettoyage des égouts et des filets d'eau rue Tienne de Mont.

Nous avons fait ce que nous pouvions avec les moyens du bord, le dimanche 25 juillet, en enlevant des feuilles dans l'égout et désherbé les filets d'eau, mais ensemble et avec le matériel 'top' de la Commune on va plus loin !

Je tenais vraiment à prendre le temps d'écrire ces quelques lignes car on « lit et entend » beaucoup de commentaires négatifs sur les ouvriers de la Commune, mais il est aussi important pour moi de leur dire merci pour ce qu'ils font pour nous au quotidien dans la Commune.

Bien à vous,

Une habitante de la rue Tienne de Mont à Sombreffe



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 15 novembre 2021 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 11 octobre** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations



Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association**;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précitées et décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Equi Rêve asbl

Cet été, lors des stages organisés au Refuge Equi Rêve, nous avons mené avec bonheur notre mission pédagogique : apprendre aux hommes à interagir avec les chevaux. Nos stagiaires ont pu découvrir l'équitation éthologique dans une super ambiance !

Qu'est-ce que l'équitation éthologique ?

C'est une méthode qui prend en considération les découvertes scientifiques sur l'éthologie, le comportement du cheval. Comment le cheval apprend, perçoit le monde, s'exprime, et surtout comment nous devons nous comporter pour échanger avec lui ! Quand nous comprenons comment le cheval pense, il devient plus prévisible à nos yeux et nous pouvons plus aisément adapter notre comportement pour lui permettre de se sentir en sécurité avec nous et ainsi, assurer notre propre sécurité.

Nous sommes convaincus que pour bâtir un monde plus juste pour les équidés, nous devons apprendre aux hommes à changer de perspective et à améliorer leurs connaissances pour créer une communication plus juste et bienveillante. C'est pour cela que nous avons choisi d'enseigner l'équitation éthologique.

A partir de septembre nous proposons des cours hebdomadaires le mercredi après-midi et le dimanche matin. 3 groupes seront constitués : enfants de 6 à 11 ans, ados à partir de 12 ans, adultes.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à equireve.asbl.evenements@gmail.com ou nous contacter au 0477/05.78.64.

A bientôt ! L'équipe d'Equi Rêve, www.equireve.org



« Apache et Laura »

Bourse annuelle aux cartes postales anciennes...

13ème grande bourse annuelle aux cartes postales anciennes, vieux papier,...

Le dimanche 3 octobre 2021, de 8h30 à 12h, au Centre communal de Ligny, 8 rue du Pirou.

Renseignements : Pierre-Michel Vanderpypen

Rue du Sart-Mallet, 12 - 5140 Ligny

Tél : 0486/138.414 ou 0496/394.177

E-mail : pm.vanderpypen@skynet.be



énéo : reprise des activités

Le comité d'énéo Sombreffe est heureux de pouvoir reprendre ses activités dès septembre :

1. Cours d'œnologie (2 lundis par mois en 2 groupes)

- 1er groupe le 1er lundi du mois, de 19h30 à 21h30, à Sombreffe
- 2ème groupe le 3ème lundi du mois, de 19h30 à 21h30, à Tongrinne



2. Yoga sur chaise

- le 3ème mardi du mois au Complexe sportif de Sombreffe



Des informations complémentaires suivront sur le site de la Commune www.sombreffe.be et sur la page Facebook d'énéo Sombreffe !

N'hésitez pas à nous faire connaître en partageant nos posts autour de vous.

Pour tout contact : Mireille Lefèvre - 0478/793.035 ou eneo-sombreffe@gmail.com

Marche ADEPS du 11 novembre

Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Ligny organise une marche ADEPS le jeudi 11 novembre 2021. Parcours de 5, 10, 15 et 20 km.

Accueil au 23, rue Pont Piraux à 5140 Ligny.



 **Samaravia** propose

Centre Culturel
8, rue du Pirou
5140 Ligny

Balade Le Temps du Fil

10

Octobre
de 9h00 à 18h00

Expo Broderie Créative Brocante du fil

Buvette, petite restauration PAF: 2€

PRÉSIDENT: Jonathan Burtaux
RÉSERVATION: Monique Focant 0478/22.45.17

En collaboration avec :

 Administration communale de Sombreffe

Éditeur responsable: Christian Dequeux - Président Samaravia

Patro Saint-Laurent de Sombreffe



Après une année de nouveau chamboulée en raison de la pandémie de coronavirus, c'est à Sainte-Marie-Chevigny que le Patro Saint-Laurent de Sombreffe a posé ses valises pour son traditionnel camp de fin d'année. Le thème de cette année était « Le voyage dans le temps ». C'est ainsi que se sont côtoyés pendant les dix premiers jours d'août chevaliers, indiens, princesses, hommes de Cro-Magnon ou encore cow-boys. Le camp s'est déroulé dans la bonne humeur malgré le fait que le soleil n'était pas toujours de la partie. Les activités reprendront en septembre prochain pour une nouvelle saison.

Le Patro est un mouvement de jeunesse mixte qui accueille tous les jeunes de 4 à 18 ans. Pour plus d'informations, prenez contact avec les animateurs par email : patro.sombreffe@gmail.com.



Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Voyage à Brugge

Nous partirons pour Brugge le **samedi 25 septembre 2021** : départ à 7h30 au Docq, à 7h40 au Stain ou à 7h50 à Ligny Sud.



Mesures Covid pour le car : masque obligatoire, toilette et frigo fermés, entrée et sortie par la porte arrière et rester à la même place tout le voyage.

Déroulement de la journée :

- Brugge : visite « chocolatée » et dégustation (environ 2h)
- Repas : potage aux légumes, rôti de dinde « archiduc », pommes croquettes, dessert, 1 apéritif, 1 verre de vin ou bière ou soft, café
- Circuit touristique de la ville en car (environ 50 minutes)
- Temps libre jusque 18h

Prix : 90 € (membres) ou 95 € (non-membres)

Réservation et paiement pour le 15/09/2021 sur le compte BE61 0682 3026 7317, les Sens du Temps (plus de remboursement pour désistement après le 20/09/2021).

Repas « Menu de chasse »

Réservez déjà dans vos agendas le repas « Menu de chasse » qui sera organisé le **samedi 23 octobre 2021** (lieu et heure à déterminer).

Entrée et plat à choisir lors de votre inscription. Prix : 55 € (membres) ou 60 € (non-membre)



Renseignements et inscriptions :

- Rita Lejeune : tél. 0476/869.229
mail : ritalejeune47@gmail.com
- Jacqueline Zoller : tél. 0476/614.758
mail : jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
- Monique Zoller : tél. : 0476/615.175
mail : monique.l.g.zoller@gmail.com

Sentiers Sombreffois : Invitation



Sentiers
Sombreffois, prenons-les dans tous les sens.

www.sentiers5140.be ou SentiersSombreffois



Le balisage des sentiers est une invitation à oser s'aventurer sur des tracés qui ne sont pas toujours bien visibles. Plus nombreux nous serons à les pratiquer, plus leur tracé sera évident et permanent. Nous avons pris l'initiative de baliser durablement un tronçon du chemin TG08, celui qui relie, entre les champs cultivés, la chaussée de Namur à Tongrinne lieu-dit Point du jour au sentier 5 de Corroy-le-Château et ensuite au chemin du Tige. Les balises sont placées sur des terrains privés, en accord et en collaboration avec les agriculteurs exploitants. L'intérêt de ce chemin est, entre autre, d'établir un lien entre les villages de Tongrinne, Corroy-le-Château et même Gembloux. D'autres balisages suivront.

Dans le cadre de la « **Semaine des Sentiers** », nous organisons, le **dimanche 17 octobre**, deux balades éphémères et libres de 5 et 10 km à travers les villages de Boignée et Tongrinne. Les balisages mis en place pour cette journée uniquement vous emmèneront à la découverte d'autres sentiers à réhabiliter. Le point de départ se situera à Boignée, rue Maccara, dans la cour de la ferme Denorme. Nous vous y accueillerons de 8h à 16h pour un échange d'informations. Un bar et de la petite restauration vous seront proposés dans le respect des mesures Covid.

Inscriptions : <https://www.sentiers5140.be/>

17 OCTOBRE

SEMAINE
SENTIERS

BOIGNEE

Michelle Rocher – Daniel Hubaux

Syndicat d'Initiative et de Tourisme : prochaines activités



Camp multi-époques

Dates : 25 et 26 septembre

Au « Ligny 1815 », les légions romaines croiseront la brigade Piron en passant par le 1er empire, le 2ème empire, la révolution belge, 14-18, les arquebusiers de Charles Quint, le médiéval, ... Un voyage dans le temps exceptionnel à vivre !



Expo seconde guerre mondiale « We Can Do it ! »

Dates : du vendredi 24 septembre au dimanche 3 octobre

Dans la salle d'exposition du Ligny 1815, transformée pour l'occasion en poste de campagne de l'armée américaine, vous plongerez dans l'espace médical, radio et poste télécommunication, magasin de campagne et de ravitaillement, armement et tenues, la résistance...

Inédit : Le témoignage d'un civil habitant Ligny et doyen de notre association, André Martin raconte « La guerre de 1940, vous vous en souvenez ? Vous ne l'avez pas connue ? Moi je l'ai vécue dès le premier jour, le jeudi 10 mai 1940 : j'avais 9 ans et quelques mois ... »

Info : www.ligny1815.be et billetterie en ligne



© Paolo Jannone

Un Nouveau Chapitre : Festival de Boignée le 25 septembre



L'asbl Un Nouveau Chapitre, qui accompagne les personnes vivant avec un diagnostic de « maladie d'Alzheimer », a dû mettre ses activités entre parenthèses à cause du Covid. Mais l'équipe s'est lancée dans le projet ambitieux de créer un nouveau type de lieu de vie, une maison partagée avec un accueil de jour 5j/7. Et ce projet deviendra réalité en 2022 !

Alors voici l'occasion de venir découvrir notre nouveau projet lors d'un moment festif devenu traditionnel...

Les éditions 2018 et 2019 ont rassemblé chacune plus de 500 personnes !

2020 nous a coupé les ailes, mais cette année, c'est le retour de ce moment de rassemblement joyeux autour de la musique, d'artistes locaux et talentueux... Le tout au profit de notre association.

Toute l'équipe du Nouveau Chapitre est donc heureuse de vous proposer son désormais traditionnel Festival de Boignée.

Cette année, sauf restrictions sanitaires, nous vous proposons un événement festif en extérieur (si le temps le permet !) dans un esprit de retrouvailles musicales.

Inscriptions sur notre site www.unnouveauchapitre.be, par mail à unnouveauchapitre@gmail.com ou par téléphone (0474/98.57.04), le nombre de participants étant limité.

Rendez-vous le 25 septembre dès 18h. On se réjouit de vous (re)voir !!

Bloquez déjà la date et suivez-nous sur Facebook pour plus d'infos...



Vivre à Ligny : Journée TROC le 25 septembre

La coopérative « Vivre à Ligny » organisera sa première « JOURNÉE du TROC et du REEMPLOI ». Une journée



pour promouvoir l'échange et donner une seconde vie aux objets. Une occasion pour les habitants de la commune de se rencontrer lors d'un événement citoyen.

Rendez-vous à la **Maison Multi-Services, 5 rue Haute, dans la salle 1815.**

Le matin : vous venez déposer vos objets (en bon état et propres). Maximum 10 objets par déposant. Vous recevez en échange un ou plusieurs tickets selon l'objet. Un maximum de 3 vêtements par personne, mais aussi des chaussures, jouets, livres, DVD, CD, décoration, bibelot, vaisselle, petit électroménager ... Les gros meubles ne sont pas acceptés.

L'après-midi : vous venez « chiner » avec vos tickets du matin que vous pouvez échanger contre d'autres objets. Seules les personnes qui ont réalisé un dépôt peuvent faire le troc. Il n'y a pas de possibilité d'acheter des tickets.

En fin d'après-midi : Vous pouvez venir rechercher vos objets non échangés. Les objets non repris seront remis à une donnerie.

Un « toutes boîtes » sera distribué dans Ligny quelques jours avant la journée avec des informations complémentaires.

Bienvenue à tous !

Renseignements complémentaires :
Marie-Christine Leroy : 0474/70.44.29



Une info du SPP intégration sociale

Mesure Zoom 18/25

Un soutien pour les jeunes et les étudiants touchés par la crise



Contactez-nous !

Plus d'infos dans la brochure

<http://bit.ly/zoom18-25>



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 15 novembre 2021 ? Dans ce cas, envoyez les informations, **au plus tard le lundi 11 octobre**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

- 15/09 : Présence du **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 17/09 : **Groupe de parole et de soutien**, de 9h30 à 11h30, à la MMS (salle 1815) de Ligny
- 18/09 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 18/09 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)
- 21/09 : **Journée mondiale « Stop Alzheimer »**
- Du 24/09 au 3/10 : **Exposition sur la seconde Guerre Mondiale** organisée par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme au Ligny 1815 Museum
- 25/09 : **Journée du TROC et du REEMPLOI à Ligny** organisée par la coopérative « Vivre à Ligny »
- 25/09 : **Festival de Boignée** à partir de 18h organisée par « Un Nouveau Chapitre »
- 25/09 : **Voyage à Brugge** organisé par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- 25 et 26/09 : **Camp multi-époques organisé par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme** à Ligny
- 02/10 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 02/10 : **Repair Café** de Sombreffe à la MMS de Ligny (salle 1815), de 14h à 17h
- 03/10 : **Bourse annuelle aux cartes postales** anciennes,... de 8h30 à 12h au Centre communal de Ligny
- 07/10 : Dernier jour de **l'enquête publique** sur les incidences environnementales du Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie
- 10/10 : **Brocante du fil** de 9 à 18h organisée par SAMARAVIA au Centre communal de Ligny
- 11/10 : Date-limite d'envoi des **articles à paraître dans le bulletin communal n°163**
- 15/10 : **Groupe de parole et de soutien**, de 9h30 à 11h30, à la MMS (salle 1815) de Ligny
- 16/10 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 16/10 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)
- 17/10 : **Semaine des Sentiers** - Balades éphémères et libres de 5 et 10 km à travers les villages de Boignée et Tongrinne (8h-16h)
- 20/10 : Présence du **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 23/10 : **Repas « Menu de chasse »** organisé par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- 1er et 2/11 : **Fermeture de l'Administration** communale
- 06/11 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 06/11 : **Repair Café** de Sombreffe à la MMS de Ligny (salle 1815), de 14h à 17h
- 10/11 : **Date-limite pour l'inscription préalable** obligatoire à la collecte des déchets d'élagage du 16 au 19/11
- 11/11 : **Cérémonies patriotiques** dans l'entité
- 11/11 : **Marche ADEPS** organisées par le Syndicat d'Initiative et de Tourisme à Ligny
- 11, 12 et 15/11 : **Fermeture de l'Administration** communale
- Du 15 au 18/11 : **Distribution du bulletin communal n°163** dans les boîtes aux lettres de l'entité
- Du 16 au 19/11 : **Collecte des déchets d'élagage** dans l'entité par le service Cadre de vie (sur inscription préalable obligatoire)
- 17/11 : Présence du **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 19/11 : **Groupe de parole et de soutien**, de 9h30 à 11h30, à la MMS (salle 1815) de Ligny
- 20/11 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 20/11 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)

Attention : en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit toujours et de son évolution, merci de vérifier sur le site www.sombreffe.be (rubriques "Actualités" et "Evénements") que les activités annoncées dans ce bulletin auront bien lieu.



SRL

A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE

- CONSTRUCTION & MONTAGE MÉTALLIQUE - FERRONNERIE ACIER ET INOX
- ESCALIERS - PORTAILS - GRADE CORPS...

MASSIMO ROSSETTI
0493/33.43.74



A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE srl

www.abmconstruct.be**Benoît DIERGE - Audicien**

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be**Brasserie***Blocry Sonia**livraison à domicile dans votre région*

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477

**Ann B.**
*by Marie**Votre boutique de prêt à porter pour dames.*

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

**SAMUEL SERVAIS IMMELEC**

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405
samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7
5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

ligoptic

optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombreffe

071 87 47 40
ligoptic@skynet.be

www.ligoptic.be



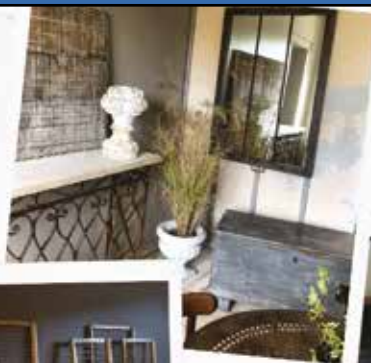
Brocante & décoration

Meubles sélectionnés, restaurés
et mis en scène dans un cadre
insolite.

Showroom ouvert tous les
dimanches de 14h à 18h

Rue de Pont, 6 - 5140 Sombreffe

WWW.OMACHIDO.BE



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN 
D'ANTAN
lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM

- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be



Rue François Dupire 5, 5140 Sombreffe
071/88.73.63

